

Souley Onohiolo, sur son lit d'hôpital, a jeté un regard panoramique sur l'actualité qui a cours actuellement au Cameroun et à la fin, il estime que face à toutes les dérives énumérées : Ce sera alors, le triomphe de l'Etat de la jungle.

« Quatre présidents (de la République, du Sénat, de l'Assemblée nationale et du Conseil constitutionnel) pratiquement largués, déphasés, dépassés, déconnectés..., s'accrochent aux affaires coûte-que-vaille.

Dans le même temps, des directeurs généraux, les membres du gouvernement, des thuriféraires, caciques, apparatchiks et autres hommes forts du régime du Renouveau, trop émancipés et affranchis piétinent les décrets et les textes constitutionnels.

À son tour, le peuplé, prend trop de libertés sur les mesures barrières, s'en fout et ne respecte rien.

Et si l'Etat était dans la rue? Tout se passe comme s'il n'y a plus de commandant à bord de la locomotive pour conduire le train.

Trop indisciplinés, les wagonnets, les wagons et les transporteurs font un désordre intempestif, au mépris de la loi.

Le mal à la loi est visible dans tout le pays.

Invité de l'émission « Scène de presse », à la chaîne de télévision publique, Crtv-télé, Pr. Eugène Sobngwi, agrégé de médecine, vice-président du conseil scientifique des urgences de santé publique, a face à la montée vertigineuse des contaminations massives à la Covid-19, fait le procès de l'indiscipline.

Selon lui, à observer les grandes enjambées du coronavirus, on est aux frontières outrancières de la catastrophe. Les chiffres grimpent ; les populations versent dans l'indifférence, la désobéissance, l'indiscipline et le je m'en-foutisme.

Toutes choses qui ont fait exploser l'agrégé de médecine. Il parle de sorcellerie; le prix de l'irresponsabilité, le lourd tribut du relâchement, le refus de respecter les mesures barrières : « On récolte ce qu'on a semé. L'indiscipline va produire la progression des cas. C'est la rançon de l'incohérence. Si les gens ne veulent pas être disciplinés, il faut passer à la répression sévère. L'alternative à la répression sévère de l'indiscipline, c'est le confinement général » s'indigne, le Pr. Eugène Sobngwi.

Il n'y a pas que le vice-président du conseil scientifique des urgences de santé publique pour dénoncer à grands coups de gueule l'indiscipline et la désobéissance des camerounais.

Dans son style cocasse et singulier qu'on lui connaît, l'artiste musicien Papillon ajoute une dose d'humour. « Le droit n'est pas maladroit. Les lois ne sont pas les loisirs. Il ne faut pas confondre la dictée et le dilatoire ». Et si le médecin et l'artiste avaient raison?

À regarder l'état de l'irrespect, le délabrement, la déliquescence et la démobilisation qu'on réserve aux textes de loi, le Cameroun souffre d'une absence de volonté politique. On est étonné des origines de l'indiscipline, de plus en plus grandissante.

L'impunité est désormais érigée en mode de gouvernance par le pouvoir, malgré l'existence d'un arsenal de textes. Force est de constater avec assez de regrets d'ailleurs, qu'au Cameroun, la norme juridique n'est pas appliquée ni respectée ».

Certains thuriféraires du système du Renouveau, pensent qu'ils sont au dessus des lois. Leur mafia et les pratiques honteuses laissent croire que le Cameroun est un modèle exagéré de non droit. La norme juridique est foulée aux pieds par ceux qui croient détenir une parcelle de pouvoir qu'ils exercent par procuration; au gré de leurs intérêts égoïstes.

Tableau noir et sombre de l'habitude des mauvaises habitudes

« Le poisson pourrit par la tête ». Cette maxime revient de manière insidieuse dans la bouche de chacun des "Grand" de ce pays, une fois qu'il est surpris entrain de prendre trop de liberté sur la constitution et sur les lois de la République.

Le non respect des textes commence par le sommet: l'application de l'article 66 de la Constitution sur la déclaration des biens; les textes sur: le cumul des fonctions (Pca et ministre,

la durée des mandats des Dg...). Le président Paul Biya est en premier, accusé de marcher sur la constitution et les lois de la République.

Plusieurs fois, il est passé outre les dispositions de la loi fondamentale qu'il a lui-même promulguée. Illustration: la modification de la constitution en 2008. Et pourtant, le président de la République est le garant des institutions.

Ce flagrant délit perpétuel est source d'exemple que tout le monde s'amuse à copier.

Il existe des thuriféraires, caciques et "créatures" du régime du Renouveau qui tentent de faire admettre que la loi, c'est Paul Biya. Le « Nnom-ngui en est érigé en légitime «propriétaire».

Et pourtant, les spécialistes du droit constitutionnel enseignent que, la constitution c'est le peuple. Le peuple... C'est la République. Nul fut-il président de la République; chef d'un État, n'est au-dessus de la République. Plusieurs autres hommes forts versent dans l'imitation du président de la République Paul Biya.

En pleine crise sanitaire de la Covid-19, on a vu les réticences, l'indiscipline, la rébellion et le mauvais exemple venir d'en haut.

Pour un poste de président de l'assemblée nationale qu'il occupe depuis 1992. Soit 28 ans au perchoir pour 42 ans à l'hémicycle, Cavaye Y. Djibril a créé la déroute et défié tout le monde.

À 80 ans d'âge, le chef d'une institution de grande notoriété qu'est l'Assemblée Nationale, a ouvert la voie de l'indiscipline en refusant, face à la pandémie de la Covid-19, de se mettre en quarantaine de retour d'un voyage en Europe.

« La vérité vient d'en haut ». L'immunité sanitaire Imaginaire du Pan a prêté du flanc à la volteface, à l'indiscipline des masses populaires; malgré la progression macabre et funéraire de la pandémie.

Viol sur les décrets présidentiels et ceux du premier ministre

Le pouvoir gouvernant est dos au mur. Il y a comme un aveu d'impuissance du premier ministre, Joseph Dion Ngute; alors qu'on attend de lui, le recadrage de certains membres de son gouvernement.

Les décrets nommant de hauts responsables dans les départements ministériels portent le Visa de Joseph Dion Ngute. Mais le premier ministre laisse prospérer l'arbitraire, les injustices, la « loi du plus fort ».

Pourquoi Joseph Dion ferme-t-il les yeux et laisse certains indisciplinés, piétiner, torpiller les actes du président de la République et les siens?

Quel assainissement des finances publiques ? Quelle émergence espère-t-on atteindre, si les

directives, les actes du président de la République sont sabordés, ignorés par certains gouvernants qui préfèrent donner droit au positionnement des parents, amis, copains et coquins?

Selon des sources, il y'a des ministres, au prétexte d'être les poulains du ministre d'État/Sgpr, ou du directeur du cabinet civil; pensent que les deux mentors, sont au dessus du premier ministre, sur le plan de la gestion de l'État.

Il est important pour le président de la République Paul Biya de reprendre les choses en main. À l'effet de démentir les mauvaises langues qui affirment que le chef de l'État ne contrôle plus rien, il est hors jeu d'office.

Entre Injustice et arbitraire. . . Les mauvais arbitrages de Paul Biya

La mauvaise répartition des ressources et les retombées générées par la croissance et la fortune publique est source d'aggravation de l'indiscipline et la démobilisation.

Il existe des ministres et des directeurs généraux à vie, détenteurs de titre foncier dans la gestion des affaires publiques. Les mandats des présidents de conseil d'administration, la durée aux fonctions des Directeurs généraux sont encadrés et délimités dans le temps par des lois.

Mais le fait que, par la volonté d'un seul individu, ces responsables passent entre dix ans, vingt ans et même plus de trente-cinq ans à leurs postes, aiguise les iniquités, les injustices et l'indiscipline.

Au mépris de la loi, il y a des camerounais qui ont pour profession Ministre. Ils le sont pour certains, depuis plus d'une quinzaine d'années. Les changements rendent les choses dynamiques.

Mais au Cameroun, hélas, tout est sclérosé par un ensemble de conservateurs qui se génèrent à travers leurs enfants.

De plus en plus, on subit les mêmes personnes, leurs enfants, à des hautes fonctions de la République: Dg, Pca, Gouverneurs, magistrats, Ambassadeurs. . . Ils paradent dans tout ce qu'il y a de juteux comme poste.

Nommes de manière discrétionnaire et subjective, pour la majorité, ils ne le sont pas, en raison de leur compétence. Il s'agit des promotions qui relèvent des réseaux et autres connections.

L'excès de zèle, de nombreux abus de pouvoir, le laxisme, le tribalisme primaire et exacerbant, les promotions de réseaux, un faisceau de magouilles, la surenchère, les chantages, la corruption, les violations permanentes des lois, l'accroissement des actes délictueux, entachés d'irrégularités, d'injustice, d'incompétence, l'indiscipline . . ., autant des facteurs d'indignation, de révolte, de désagréments qui accentuent le désarroi et les frustrations.

Si rien n'est fait, si la persistance de l'indiscipline (qui est la résultante logique et incontournable du fait que la sanction adéquate n'est ni rapide, ni conséquente ni effective) continue de s'enraciner dans les revendications, l'impunité deviendra la règle. . .

Chacun essaiera de tirer le maximum de sa position de pouvoir pour devenir un guichet, en situation de rentes. Le laisser-aller pourrait alors consacrer le Visa pour toutes sortes de destinations et des forfaitures. Ce sera alors, le triomphe de l'Etat de la jungle ».

Le Messager